

SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE

« S O T H E M A - S.A »

Société anonyme au capital de 360.000.000 de dirhams
Siège social : Bouskoura – Quartier Industriel de Bouskoura - Casablanca 27182
Registre de Commerce Casablanca n°35631
Identifiant Fiscal n°02200187

ADDITIF AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RESERVEE A DES DIRIGEANTS DE LA SOCIETE ET LE CAS ECHEANT DES FILIALES

Chers Actionnaires,

Le présent additif au rapport du conseil d'administration en date du 24 septembre 2025 de SOTHEMA – S.A. (la **Société**) a pour objet principal d'augmenter le nombre maximum de dirigeants de la Société et de ses filiales, le cas échéant, qui seraient éligibles à l'augmentation du capital social d'un montant maximum de 80.000.000 de dirhams (prime d'émission incluse) par émission d'actions d'une valeur nominale chacune de 50 dirhams à un prix de souscription unitaire (prime d'émission incluse) compris dans une fourchette de 1450 dirhams à 1500 dirhams, à libérer intégralement en numéraire (**L'Augmentation du Capital**).

L'Augmentation du Capital serait réservée exclusivement à un maximum de vingt-cinq (25) dirigeants de la Société et le cas échéant, de ses filiales (les **Dirigeants**) au lieu de dix (10) initialement prévu.

Il est proposé d'étendre la délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de fixer la liste des dirigeants de la Société et des filiales le cas échéant éligibles à l'Augmentation du Capital.

Etabli à Casablanca en deux (2) exemplaires originaux
Le 20 octobre 2025



Madame Lamia Tazi
Président